

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2012**

Le 18 décembre 2012 à 19H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/12/2012

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER (arrivé à 20h05), Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGEALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUENZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absent :

Mme Karine Furminieux a été élue secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2012 et signature du registre des délibérations.

- **Contrat d'accompagnement dans l'emploi** : Monsieur le maire rappelle que la commune a, depuis 2010, recruté un agent vacataire, le personnel actuellement en poste pour le service cantine n'étant pas suffisant. Le nombre d'enfants fréquentant la cantine est en constante évolution, il convient donc de recruter une personne supplémentaire pour aide à la cantine, qui pourra également intervenir pour le ménage des bâtiments communaux. Il explique la possibilité d'établir un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Le CAE est un contrat de droit privé à durée déterminée aidé par l'état. La durée minimale du CAE est fixé à 6 mois, il peut être renouvelé 2 fois dans la limite de 24 mois. Délibération est prise à l'unanimité pour autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec Pôle emploi pour l'emploi d'une personne en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.

Urbanisme :

Déclaration Préalable

- **COSTE Claudine** - 20 rue du Sabotier : fermeture abri bois : avis favorable

Questions diverses :

- **Maison Saez Eterpas** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal d'un courrier d'un riverain du quartier Eterpas concernant la dangerosité de la maison Saez. Le bâtiment sera mis en sécurité.
- **Ecole Paul Cézanne** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier de Madame la directrice de l'école publique concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2013. Une rencontre sera organisée en janvier.
- **Algéco bibliothèque** : Monsieur le Maire fait part d'une demande d'acquisition pour le local algéco bibliotheque.
- **Réunion cantonale** : Monsieur le Maire informe qu'une réunion cantonale réunissant les cantons Annonay Nord et Annonay Sud aura lieu vendredi 4 janvier.

- **Vœux du maire** : Pour les traditionnels vœux du maire, Monsieur le Maire propose d'organiser samedi 5 janvier, une matinée porte ouverte pour la visite des nouveaux bâtiments communaux.
- **Bulletin municipal** : Monsieur Thierry André et Madame Martine Ollivier informent le conseil municipal de l'avancement du bulletin municipal, ils indiquent que la participation des sponsors qui sont vivement remerciés, couvre quasiment en totalité les frais d'édition.
- **Salle des Mûriers** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise Fourneron pour l'installation d'un compteur gaz à la salle des Mûriers.
- **ERDF** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un courrier a été adressé à ERDF ainsi qu'à plusieurs autorités compétentes suite aux problèmes d'augmentation de chiffrage lors d'extension de réseaux. Il donne lecture d'un courrier de soutien envers la commune que Monsieur Dussopt, député Maire, a adressé à ERDF.
- **Terrain Morel** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les terrains situés à Morel en vente par l'agence Eurosud immo n'ont pas été vendus. Il propose, suite aux conseils de l'agence, de baisser le prix de vente et de le fixer par lot. Le Conseil Municipal souhaite, un prix de vente au m² soit 60 €.
- **Arrivée de M. Cordier Gérard**
- **Syndicat des 3 rivières** : Monsieur Robert Bossy informe que les bulletins édités par le Syndicat des 3 rivières ont été distribués dans les boîtes aux lettres.
- **Aménagement zone AUa Grand Pré** : Monsieur Robert Bossy informe le Conseil municipal que les travaux relatifs à permis d'aménager zone AUa Grand Pré ont débuté. Les lotisseurs feront déplacer à leur charge le poteau électrique mais la ligne ne sera pas enterrée.